

Madame Yanick Vachon
Secrétaire
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3^e étage, Bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3

Mémoire commission sur le projet de loi 94

Présenté par :

Claude Latour
401 17^e avenue nord appt #1
Saint Jérôme
J7Z 4H4
Retraité

Je présente ce mémoire dans le but de contribuer à définir la société, comme j'aimerais la laisser à nos générations futures.
Une société accueillante mais ferme dans le désir de conserver ses valeurs.
Une société qui regarde vers l'avenir les yeux ouverts sur la raison, et qui se méfie du délire.

Définition du mémoire

Commentaires :

Règles fermes et précises :

La ghettoisation par le refus de vouloir intégrer :

La complicité :

Parlons démocratie

Commentaire

Accommodement terrain délicat. Nos politiciens fragilisent ce terrain, en le minant, en gérant ,cas par cas en fonction de leur capital électoral plutôt que de gouverner pour le bien de la société

Un accommodement raisonnable est un geste posé pour permettre à un individu de jouir des mêmes avantages que les autres individus qui composent la société .

Règles fermes et précises :

Ébauche d'un projet de loi :

Article #1 : Le Québec est un état là où il y a égalité entre les femmes et les hommes.

Article #2 : Le Québec est un état qui ne croit ni en fait ni en apparence.

Article #3 Le Québec est un état où la société ne croit pas en apparence.

Article #4 Le Québec est un état où les individus ont la liberté de pratique religieuse en autant que l'article #4 ne contrevient pas : à l'article #1, à l'article #2 et à l'article #3

Définition par article:

Article #1

Le Québec est un état où tous doivent accepter d'offrir ou de recevoir des services sans égard au sexe.

Article #2 :

Il est interdit pour tous les travaillant de l'état de porter tout signe religieux et d'afficher toute conviction religieuse.

Peut être porter, mais très discrètement, comme bijoux : certains objets qui peuvent être défini comme n'étant pas nécessairement un symbole religieux; comme une croix, objet que l'on a retrouver dans toutes les sociétés, un petit anneau et certains autres petits objets discrets.

Interdit : Tous signes, tous objets faisant directement appel à une religion, dont un crucifix; le crucifix représente un condamné à mort accroché à sa potence; en l'occurrence pour les chrétiens, le christ.

Article #3

Au travail, et pour œuvrer dans certains organisme tous doivent respecter les règles établies, et s'il y a un code vestimentaire personne ne peut en exiger la modification.

Personne ne peut exiger le changement d'un horaire, organiser en fonction d'un groupe, pour conviction religieuse.

Article #4

Tous peuvent pratiquer leur religion dans leur demeure et dans les temples. Tous peuvent parler ouvertement de leur conviction religieuse mais personne ne peut harceler ou contraindre la société et les individus par quel que moyen que ce soit.

Personne ne peut invoquer la conviction religieuse pour se soustraire à quel que règlement soit-il.

La ghettoïsation par le refus de vouloir intégrer :

Se refuser à établir les règles nécessaires à favoriser l'intégration des groupes minoritaires à la société, c'est d'encourager la ghettoïsation de tous ces groupes minoritaires et d'alimenter la méfiance et aussi le mépris envers ceux qui sont issus-ues de ces communautés.

Permettre au juifs orthodoxes de vivre en vase clos et surtout de se soustraire aux règles établies encourage la société à se méfier de tous les juifs qui pourtant furent de toujours de bons citoyens qui contribuèrent à l'évolution de la société québécoise.

Permettre aux fondamentalistes islamismes de vivre selon leur délire encourage la société à se méfier de tous les musulman et à être même méprisant envers eux

Permettre à tout groupe orthodoxe religieux de pouvoir faire changer les horaires pour motifs religieux encourage l'animosité envers eux et envers tous les groupes minoritaires.

Le gouvernement est élu pour gouverner, le législateur est nommé pour légiférer

La complicité

Ces personnes qui portent ou qui mettent en évidence un signe, un symbole dont certains groupes religieux ou terroristes en font la promotion et la demande et dont le but est de s'arroger un pouvoir afin de contrôler le monde et de le changer à leur manière, en deviennent par ce fait leurs complices. Ces gens qui adhèrent à ces idéologies refusent tout simplement de voir qu'ils sont à obéir à des principes dictateurs et contraignants. Elles en sont en quelques sorte un peu victimes car elles ne peuvent porter ou mettre en évidence ces objets sans qu'il n'y ait de conséquence.

Il suffit de regarder de par le monde combien de personnes sont contraintes à obéir à de tels principes pour se rendre compte qu'il faille réagir maintenant et fermement afin de ne pas laisser ces crapules nous envahir et venir pourrir l'ambiance paisible qui fait l'envie de plusieurs peuples à travers le monde.

Et aussi ne décevons pas tous ces personnes venu d'ailleurs pour vivre avec nous dans un atmosphère paisible et tant désiré.

Au nom de quelle démocratie?

On restreint mes liberté par des lois et des règlements de tous genres.

Au Québec : dans certaines villes ou dans certains cartiers de certaines grandes villes, on m'empêche par règlement de siroter une bière assis sur mon balcon.

On m'oblige à porter un casque protecteur, au travail, pour faire de la moto...

On m'oblige à traverser la rue au feu vert, et cela même si la rue est déserte.

On m'interdit de rouler en bicyclette sur un autoroute, et cela même sur la voie de service

On m'interdit de parler au téléphone en roulant en auto.

On m'interdit de fumer dans les édifice, bars, restaurants et autres endroits.

Et pourtant la démocratie ne parait pas être un obstacle à ce que cette liste qui peut se multiplier par des centaines d'interdictions et ou d'obligations puisse être en application; mais dès qu'il s'agit d'interdire ce qui contrevient à nos valeurs, la démocratie devient soudainement un empêchement, et cela même au détriment de la sécurité et du bien-être de la société.

N'y a-t-il qu'au Québec où les accommodements en rapport à la religion dérangent et exaspèrent? L'ancien premier ministre de la Colombie Canadienne, après avoir exprimer qu'il réalisait que d'avoir été trop laxiste n'avait pas permis d'intégrer les immigrants à notre culture, reçoit maintenant des menaces sur Face-Book par des groupes extrémistes dont des militants siiks. Enfin un ancien meneur, chef de gouvernement, réalise et décide de s'exprimer. Comme il reçoit des menaces cela démontre que le malaise est de beaucoup plus profond que certains intellectuels, bien-pensants, veulent nous le laisser croire, et que nous devons d'agir avant qu'il soit trop tard.

Dans une démocratie le peuple décide des règles à établir et ensuite tous doivent respecter les mêmes règles car si chaque petit groupe réclame un traitement différent cela mène à l'anarchie, si des groupes deviennent de puissance égale, ou à la dictature si un groupe devient plus puissant.

Il ne faut jamais oublier que les religions sont des dictatures, toutes religions confondues. Et ne pas confondre croyance et spiritualité, qui est personnel à chacun, et religions qui sont des groupes organisés qui veulent contrôler les consciences, les individus, le monde par l'émotion, en affaiblissant la liberté de pensée et en limitant la liberté de penser.

Extrait du livre Les juifs le monde et l'argent par, Jacques Attali

Comme les autres chacun pour soi.

Lors des états généraux, le représentant des portugais leur obtient la reconnaissance des droits civiques pleins et entiers; mais pas question de leur accorder des droits spécifiques, ni en tant que religion ni comme peuple. Pas de reconnaissance de leurs tribunaux, de leurs règles alimentaires, de leurs fêtes. Pas question de les laisser s'organiser politiquement ni économiquement. Clemont-Tonnerre prononce cette phrase définitive : «il faut tout refuser aux juifs comme nation et tout leur accorder comme individu; qu'ils ne constituent dans l'État ni un corps, ni un ordre...» **tout est dit pour eux comme pour les autres**, voici venu le temps du chacun pour soi.

Claude Latour

En réponse à de possible questions. Mémoire projet de loi 94

Il est vraie qu'au Québec il y a une majorité de gens dont des évêques, des rabbins, des imans des pasteurs qui avec leur fidèles expriment leur spiritualité d'une manière raisonnable, mais malheureusement il y a toujours un dictateur prêt à les rappeler à l'ordre ou un gourou envieux d'en prendre la place et de vouloir contrôler. Nous pouvons le constater en regardant comment agissent et réagissent ces meneurs de troupe à travers les sectes. Si nous regardons chez nos voisins ontariens ce gourou qui s'est emparé d'un petit village pas très loin de Toronto et qui s'est aussi emparé de l'église que chérissait une petite communauté d'italiens. Ce n'est pas que ces italiens devaient tous être de fervents croyants; mais nous savons que les italiens son des gens qui aiment se réunir. En plus de s'être emparer de leur lieu de rencontre on les oblige maintenant à avoir à subir ces femmes qui se promènent habillée en fantôme. Et qui plus est ce gourou se vante de vouloir agrandir son territoire. Et tout cela au nom de la liberté de religion. Liberté pour qui?

Et il y a ceux qui lancent un appelle à la désobéissance, au terrorisme pour un jour prendre le contrôle de nos institutions, cet appel est entendu peut importe où l'on se trouve sur la planète, et ces gens favorisent l'endoctrinement car cela leur facilite la tache qui est de convaincre ces gens à la désobéissance au règles établies en invoquant l'obligation à certains dogmes à certains rites. Et le dogme aux 72 vierges en est pour eux à l'apogée, car il s'y trouvera quelque part un illuminé endoctriné à ce dogme prêt à y perdre la vie pour accéder à ce rêve; ce qui entrainera d'autres illuminés à fantasmer sur ces gestes et à les imiter.

Ces missionnaires chrétien qui au début de la colonie sont venu imposer leur religion aux nations qui vivaient ici depuis des millénaires sous prétexte qu'ils voulaient sauver leurs âmes. Cela fut de tous les temps. Salomon qui avec ses fidèles menaient une vie paisible parmi des communautés étrangères dont des mariages mixtes y étaient contractés. Arriva un jour le

dictateur, gourou Néhémie qui exigea de lui qu'il demande à ses fidèles qui avaient marié des femmes étrangères de les répudier ainsi que leurs enfants. Et il se vanta d'en avoir frapper quelques uns de leur avoir arraché les cheveux et de leur avoir fait jurer de ne pas donner leur filles en mariage à leur fils et de ne pas prendre leur filles ni pour leur fils ni pour eux.

La raison pour quoi l'humain s'imagine une vie après la mort est qu'il accepte difficilement que tout s'arrête brusquement; comme il voudrait continuer à réaliser ses rêves il s'imagine une vie qui ne s'arrêtera jamais; mais lorsqu'une personne est emprisonnée, enfermée, embarré dans des dogmes irréalistes et déraisonnables et que leur fantasme les poussent délire s'emparent ce ne sont pas des rêves qu'elle fait, ce sont de cauchemars et elle en fait subir les conséquences à toutes la société.

Alors que l'on sait que l'endoctrinement est l'affaiblissement de la pensée, un frein à la liberté de pensée; comment pouvons nous croire qu'un enfant qui est endoctriné dès son jeune âge puisse avoir la liberté de développer, de définir librement ses propres rêves.

C'est pour cette raison que l'état a le devoir, l'obligation d'informer par un cours d'histoire des religions. «et non par un cours de religion qui est un cours d'endoctrinement à toutes les religions, comme il le fait maintenant»

En ce qui nous concerne aujourd'hui, un cours en bref de la manière dont nous avons au Québec évoluer avec la religion. Et il n'y a pas que la religion catholique qui ait évoluée au Québec; il y a entre autre un groupe du judaïsme dont il serait intéressant de souligner dans une telle approche, dans un tel cours, rien de trop lourd simplement comme je le décrit dans maintenant et dans ma présentation et de donner la définition du mot croyance.

Lorsque l'élevage du porc prit de l'expansion au Québec, les juifs de Ste Sophie, voulant en profiter, ont organisé une rencontre pour savoir s'ils pouvaient en élever. Non seulement se sont-ils aperçus qu'aucun écrit ne les empêchait d'élever, mais qu'ils pouvaient aussi en manger; s'ils sont invités chez un étranger ou un ami et qu'on leur sert du porc il est tout à fait raisonnable pour eux d'accepter. Ils sont devenus les plus gros éleveurs de porcs de la région. Bien sûr qu'ils n'ont pas changé radicalement. Mais certains d'entre eux, lorsqu'ils s'arrêtaient chez un voisin, aimaient bien qu'on leur serve un bon morceau de rôti de porc ou un bon sandwich au jambon. Il serait intéressant de prendre connaissance de ce qui est ressorti de cette discussion et de le raconter. L'Association juive de colonisation (AJC) et le Mansion House Committee pourraient sûrement vous informer.

En ce qui nous concerne aujourd'hui l'histoire ne s'enseigne pas comme une autre matière, mais une histoire qu'on raconte.

Croyance en général, à des mythes, à des légendes à des superstitions : une croyance est le fruit de l'imagination développé par la pensée.

Croyance pensée en évolution: déjà nous croyions que la lune était habitée, c'était là une croyance, aujourd'hui nous savons et avons la preuve qu'elle ne l'est pas, alors c'est une certitude. Il y a des gens qui croient qu'il peut y avoir de la vie sur Mars et que d'autres planètes puissent être habitées cela demeure une croyance, et comme personne n'a jamais pu prouver l'existence de Dieu donc l'existence de Dieu demeure une croyance

Cette information pourrait se donner à l'intérieur d'un cours de bienséance «je crois qu'aujourd'hui ce mot est remplacé par éthique» ou un cours de citoyenneté ou autre cours; ce qui nous concerne aujourd'hui nécessiterait moins d'une heure de cours par année.

Bien sûr si nous enseignions l'histoire du Québec nous devrions mentionner qu'au début de la conquête certains français ont quitté la

France à cause de conflits religieux pour venir s'établir dans un endroit où la religion serait moins contraignante, et que dans leur déclaration d'indépendance les patriotes faisaient de ce territoire un état laïc. Et que si l'on aborde la définition de croyance dans un cours de philosophie, de psychologie ou de science tout devra être plus élaboré. Mais cela est une obligation autre pour l'état, quoi que, il pourrait y avoir une chaire de discussion sur l'histoire du Québec, l'évolution de la vie au Québec, l'évolution de la religion au Québec ou l'on aborderait la définition de croyance, à laquelle de pré-adultes seraient invités à y participer; peut-être les deux dernières années du secondaire.

Un enfant informé sans être endoctriné pourra devenir un citoyen plus libre de choisir ses croyances et de définir lui-même ses rêves et plus apte à comprendre que ce n'est pas contre les croyances, mais contre l'endoctrinement à l'obligation de croyance que des nous luttons.

Comment peut-on encore, aujourd'hui au Québec, laisser des sectes enseigner des absurdités, dont je ne citerai qu'un exemple, comme la terre est plate et demeure le centre de l'univers.

Je serais curieux de savoir quel est le nombre de citoyens qui connaissent l'évolution de l'histoire de la religion au Québec.

On élit des députés pour gouverner et voter des lois qui reflètent les valeurs québécoises et à la volonté des québécois, alors que l'on vote ces lois sans égard à la volonté d'un autre gouvernement et que l'on prenne les moyens nécessaires pour les appliquer et les faire respecter.

Il y a l'entente sur la déconfessionnalisation signée par Madame Marrois, il y a la clause dérogatoire, il y aurait la volonté de faire un changement à la charte canadienne ou il y aurait de se retirer totalement de l'asservissement du Québec par la constitution canadienne.

Je vous remercie de m'avoir entendu et vous souhaite de beaux rêves, et je nous souhaite à tous que vous preniez les moyens nécessaires pour que nous fassions tous de beaux rêves, et soyez en sûr, qu'un non croyant à une autre vie après la mort peut avoir des rêves qui soient tout aussi beau et avoir une vie qui ait tout son sens, tout autant de sens.

Certes la relation d'un non croyant avec la mort, les morts, est différente; un croyant s'inquiète de l'avenir de ses défunts tandis qu'un non-croyant aime visiter le cimetière pour se rappeler ses bons moments vécus avec ses défunt et rêve de ce qu'aurait été la vie s'ils avaient vécu plus longtemps.

Claude Latour
St Jérôme